



PLF 2023

Bilan du plaidoyer parlementaire

Sommaire

I.	Budget 2023 & handicap.....	3
II.	Propositions du Collectif Handicaps et soutien des Parlementaires	3
1.	Mettre en œuvre le plus rapidement possible la déconjugalisation de l'AAH	4
2.	Introduire un montant plancher de l'AAH, pour qu'elle ne puisse être inférieure au seuil de pauvreté.....	4
3.	Augmenter le montant de l'AAH pour sortir les personnes en situation de handicap de la pauvreté.....	4
4.	introduire une revalorisation semestrielle de l'AAH	5
5.	Créer des fonds territoriaux d'accessibilité	5
6.	Financer la création de fonds territoriaux d'accessibilité	5
7.	Dégager des moyens pour répondre à la hausse des recours DALO, suite à l'instauration du nouveau critère « logement inadapté au handicap ».....	5
8.	Octroyer des moyens supplémentaires à l'ANAH pour renforcer ces aides à la mise en accessibilité des logements.....	6
9.	Octroyer des moyens supplémentaires à l'Education Nationale pour permettre à chaque enfant d'avoir accès au matériel pédagogique adapté nécessaire à son parcours de scolarisation.....	6
10.	Octroyer des moyens supplémentaires pour permettre à tous les jeunes en situation de handicap d'accéder aux études supérieures et à la vie étudiante	7
11.	Accélérer la recherche scientifique, notamment sur les handicaps rares et psychiques.....	8
12.	Financer la transformation des ESAT	8
13.	Evaluer le fonds d'accompagnement de la transformation des établissements et services d'aide par le travail (FATESAT).....	9
III.	Perspectives	9
	Annexe n°1 : les Députés ayant déposé des amendements	11
	Annexe n°2 : les Sénateurs ayant déposé des amendements	13

I. Budget 2023 & handicap

Aucun article ne fait précisément mention du handicap; seuls les crédits accordés à chaque mission budgétaire permette de connaître les « ambitions » du Gouvernement en ce qui concerne la politique du handicap.

Quelques chiffres à retenir :

- **Enveloppe dédiée à l'AAH pour 2023 : 14 milliards d'euros** (+6,3% par rapport à 2022). La déconjugalisation représente un surcroît de dépenses de 560M€ par année pleine (soit 93M€ pour 2023); avec la réforme de l'abattement sur les revenus du conjoint votée en 2022, cela représente 760M€.
- **Enveloppe dédiée à l'aide au poste versée aux ESAT pour 2023 : 1,5 millions d'euros** (soit près de 120 000 travailleurs handicapés). Les crédits du plan de relance destiné à la transformation des ESAT (15 millions d'euros pour le FATESAT) ne sont pas reconduits en 2023.
- **80 millions d'euros supplémentaires ont été votés pour la rémunération des AESH**, ce qui permettrait, d'après le Gouvernement, une hausse de salaire de 10% pour les AESH à compter du 1er septembre 2023.
- **14 millions d'euros supplémentaires ont été votés au titre de la conférence des métiers du social et du médico-social de février 2022.**
- **Le rendement prévisionnel de la contribution versée par les employeurs à l'AGEFIPH au titre de l'OETH est évalué à 442 400 000 euros** (montant sous-évalué selon le Collectif Handicaps : un juste chiffre aurait plutôt été 530M€).

II. Propositions du Collectif Handicaps et soutien des Parlementaires

Le Collectif Handicaps a adressé :

- A tous les parlementaires, fin septembre, une [note de plaidoyer sur le PLF](#), ainsi qu'une [synthèse des principales propositions concernant le PLF et le PLFSS](#) ;
- Aux députés de la commission des affaires sociales début octobre, puis à tous les députés mi-octobre, des [propositions d'amendements](#) ;
- A tous les Sénateurs, fin octobre, des [propositions d'amendements](#).

Toutes les propositions d'amendements ont été reprises, mais pas forcément débattues, du fait des règles de recevabilités et de l'utilisation de l'article 49 alinéa 3 de la Constitution. Retrouvez le détail par proposition ci-dessous :

1. Mettre en œuvre le plus rapidement possible la déconjugalisation de l'AAH

1^{ère} lecture à l'Assemblée Nationale : amendement déposé par 5 députés en commissions des finances et des affaires sociales ([LIOT](#), [LR](#), [LR](#), [LR](#) et [LR](#)) et par 8 députés en séance ([LIOT](#), [LIOT](#), [LR](#), [LR](#), [LR](#), [LR](#), [LR](#) et [RN](#)).

- ⇒ Les amendements n'ont **pas été examinés** en commissions (car les députés n'étaient pas présents pour les défendre), ni en séance publique (car utilisation du 49-3 en amont de l'examen de cette mission budgétaire).

1^{ère} lecture au Sénat : amendement déposé par 2 Sénatrices ([RDSE](#) et [SER](#)).

- ⇒ **Rejetés** : le Gouvernement, par la voie de Geneviève Darrieussecq, a confirmé « *son engagement pour une mise en œuvre dès que techniquement possible* ».

2. Introduire un montant plancher de l'AAH, pour qu'elle ne puisse être inférieure au seuil de pauvreté

1^{ère} lecture à l'Assemblée Nationale : amendement déposé par 5 députés en commission des finances ([LR](#), [LR](#), [LR](#), [LR](#) et [LR](#)) et par 8 députés en séance ([LIOT](#), [LR](#), [LR](#), [LR](#), [LR](#), [LR](#), [RN](#) et [RN](#)).

- ⇒ Jugé **irrecevables** au titre de l'article 40 de la Constitution.

1^{ère} lecture au Sénat : amendement déposé par 2 Sénatrices ([RDSE](#) et [SER](#)).

- ⇒ Jugé **irrecevables** au titre de l'article 40 de la Constitution.

3. Augmenter le montant de l'AAH pour sortir les personnes en situation de handicap de la pauvreté

1^{ère} lecture à l'Assemblée Nationale : amendement déposé par 3 députés en commission des affaires sociales ([SOC](#), [LIOT](#) et GDR) et par 10 députés en séance ([SOC](#), [RN](#), [RN](#), [RN](#), [LIOT](#), [LIOT](#), [LR](#), [LR](#), [LR](#) et GDR).

- ⇒ **Rejetés** en commission. Arguments de la rapporteure : le calcul est erroné ; il y a déjà eu une importante revalorisation de l'AAH depuis 2017 ; la déconjugalisation va bientôt se mettre en place ; des crédits sont prévus pour améliorer l'accompagnement des bénéficiaires vers l'emploi ; il y a aussi la PCH.
- ⇒ Les amendements n'ont **pas été examinés** en séance publique (utilisation du 49-3 en amont de l'examen de cette mission budgétaire).

1^{ère} lecture au Sénat: l'amendement n'a pas été déposé.

4. introduire une revalorisation semestrielle de l'AAH

1^{ère} lecture à l'Assemblée Nationale: amendement déposé par 6 députés en commission des finances ([LR](#), [LR](#), [LR](#), [LR](#), [LR](#) et [LR](#)) et par 8 députés en séance ([LR](#), [LR](#), [LR](#), [LR](#), [LR](#), [DEM](#), [RN](#) et [RN](#)).

⇒ Jugé **irrecevables** au titre de l'article 40 de la Constitution.

1^{ère} lecture au Sénat: l'amendement n'a pas été déposé.

5. Créer des fonds territoriaux d'accessibilité

1^{ère} lecture à l'Assemblée Nationale: amendement déposé par 4 députés en commission des finances ([LR](#), [LR](#), [LR](#) et [LR](#)).

⇒ Jugé **irrecevables** au titre de l'article 40 de la Constitution.

⇒ La mission « Cohésion des territoires » n'a pas été examinée en séance (49-3).

1^{ère} lecture au Sénat: amendement déposé par 2 Sénateurs ([LR](#) et [RDSE](#)).

⇒ Jugé **irrecevables** au titre de l'article 40 de la Constitution.

6. Financer la création de fonds territoriaux d'accessibilité

1^{ère} lecture à l'Assemblée Nationale: amendement déposé par 1 Députée en commission des finances ([LR](#)).

⇒ Jugé **irrecevable** au titre de l'article 40 de la Constitution.

⇒ La mission « Cohésion des territoires » n'a pas été examinée en séance (49-3).

1^{ère} lecture au Sénat: l'amendement n'a pas été déposé.

7. Dégager des moyens pour répondre à la hausse des recours DALO, suite à l'instauration du nouveau critère « logement inadapté au handicap »

1^{ère} lecture à l'Assemblée Nationale: amendement déposé par 3 députés en commission des finances ([LR](#), [LR](#) et [ECOLO](#)).

⇒ **Adopté** en commission. Le rapporteur a donné un avis de sagesse, car c'est un amendement d'appel (1M€ = loin des besoins financiers pour reloger ces personnes) : même si les PMR sont déjà prioritaires dans les attributions de

logements sociaux, il y a un gros sujet sur l'accessibilité du logement. Dans le PLF, le Gouvernement n'a pas ciblé cette action, mais ça ne veut pas dire que ce n'est pas compris dans le budget de l'Etat.

- ⇒ Du fait du 49-3, l'amendement n'a **pas pu être redéposé en séance**. Résultat : le texte examiné au Sénat ne comporte pas cette modification et nous n'avons pas d'information de la part du Gouvernement sur le financement des recours liés au nouveau critère DALO.

1^{ère} lecture au Sénat : amendement déposé par 2 Sénateurs ([RDSE](#) et [LR](#)).

- ⇒ **Retirés**, car – selon le Gouvernement (O. Klein) – l'amendement est satisfait : *« En 2022, le Gouvernement a en effet introduit ce nouveau critère, qui devrait conduire à une hausse des recours de l'ordre de 10 % en 2023. C'est pourquoi 4 millions d'euros supplémentaires sont prévus au budget : les crédits du contentieux Dallo passent de 35 à 39 millions, soit une hausse de 11 % . »*

8. Octroyer des moyens supplémentaires à l'ANAH pour renforcer ces aides à la mise en accessibilité des logements

1^{ère} lecture à l'Assemblée Nationale : amendement déposé par 3 députés en commission des finances ([LR](#), [LR](#) et [ECOLO](#)).

- ⇒ **Retiré** ou **rejeté** en commission. Selon le rapporteur, l'amendement est déjà satisfait (dispositif « Habiter facile » ouvert aux PH + OPA avec des moyens pour adapter les logements au handicap).
- ⇒ La mission « Cohésion des territoires » n'a pas été examinée en séance (49-3).

1^{ère} lecture au Sénat : amendement déposé par 1 Sénatrice ([RDSE](#)).

- ⇒ **Retiré**, suite à l'argumentation du rapporteur et d'Olivier Klein : *« Cet amendement est déjà satisfait par les aides existantes : crédit d'impôt travaux, prestation de compensation du handicap (PCH), prêts travaux d'Action logement pour les travailleurs handicapés... »*

9. Octroyer des moyens supplémentaires à l'Education Nationale pour permettre à chaque enfant d'avoir accès au matériel pédagogique adapté nécessaire à son parcours de scolarisation

1^{ère} lecture à l'Assemblée Nationale : amendement déposé par 9 députés en commissions des finances et des affaires culturelles ([LR](#), [LR](#), [LR](#), [GDR](#), [GDR](#), [RN](#), [RN](#), [LIOT](#) et [ECOLO](#)) et par 10 députés en séance ([LR](#), [LR](#), [LR](#), [LR](#), [RN](#), [RN](#), [RN](#), [GDR](#), [LIOT](#) et [ECOLO](#)).

- ⇒ Jugés **irrecevables** (mauvaise rédaction) en commission.
- ⇒ La rédaction de l'amendement a été retravaillée pour la séance, mais la mission « Enseignement scolaire » n'a pas pu être examinée (49-3).

A noter : une trentaine d'amendements a été déposée pour revaloriser ou recruter les AESH. Lors de la présentation du texte réputé adopté suite à l'utilisation du 49-3, la Première Ministre a annoncé 80 millions d'euros supplémentaires pour la rémunération des AESH, ce qui permettrait, d'après le Gouvernement, une hausse de salaire de 10% pour les AESH à compter du 1er septembre 2023.

1^{ère} lecture au Sénat : amendement déposé par 4 Sénateurs ([LR](#), [LR](#), [RDSE](#) et [SER](#)).

- ⇒ **Adoptés**, contre l'avis du Gouvernement : « *Il est prévu 23,3 millions d'euros pour l'achat de matériel pédagogique adapté, soit une augmentation de 3 millions d'euros par rapport à 2022. S'y ajoute le fonds d'innovation pédagogique, qui pourra aussi servir à l'achat de ce matériel. Avis défavorable à ces amendements, même si je partage l'état d'esprit de leurs auteurs.* » (Pap Ndiaye)

A noter : une quinzaine d'amendements a été déposée pour revaloriser, recruter ou mieux former les AESH, mais aucun n'a été adopté.

Nouvelle lecture à l'Assemblée Nationale : le texte réputé adopté par 49-3 revient sur les amendements adoptés au Sénat. **Les 10M€ supplémentaires sont [supprimés](#).**

10. Octroyer des moyens supplémentaires pour permettre à tous les jeunes en situation de handicap d'accéder aux études supérieures et à la vie étudiante

1^{ère} lecture à l'Assemblée Nationale : amendement déposé par 2 députés en commission des finances ([LR](#) et [LR](#)).

- ⇒ Les amendements n'ont **pas été examinés** en commission (absence du député ou irrecevabilité), ni en séance publique (car utilisation du 49-3 en amont de l'examen de cette mission budgétaire).

1^{ère} lecture au Sénat : amendement déposé par 2 Sénateurs ([LR](#) et [RDSE](#))

- ⇒ **Retirés** suite à l'argumentation du Gouvernement : « *Le nombre d'étudiants en situation de handicap dans l'enseignement supérieur public est passé de 8 000 en 2005 à 51 000 en 2021 : le Gouvernement a déjà doublé les moyens de l'accessibilité pédagogique. En matière de logement, les Crous ont déjà 9 500 places réservées aux personnes à mobilité réduite, à comparer aux 6 000 étudiants concernés. Face à la sous-occupation, le Cnous a créé une cartographie permettant de localiser l'offre de logement. L'Université inclusive fera partie des sujets*

prioritaires de la Conférence nationale du handicap qui se tiendra au printemps. Retrait, sinon avis défavorable. »

11. Accélérer la recherche scientifique, notamment sur les handicaps rares et psychiques

1^{ère} lecture à l'Assemblée Nationale: amendement déposé par 2 députés en commission des finances ([LR](#) et [LR](#)).

- ⇒ Jugés **irrecevables** (mauvaise rédaction) en commission.
- ⇒ La rédaction de l'amendement a été retravaillée pour la séance, mais la mission « Enseignement supérieur et Recherche » n'a pas pu être examinée (49-3).

1^{ère} lecture au Sénat: amendement déposé par 2 Sénateurs ([LR](#) et [RDSE](#))

- ⇒ **Retirés** suite à l'argumentation du Gouvernement: « *Depuis 2021, le soutien à la recherche sur le handicap a été renforcé. Le CNRS reçoit 30 millions d'euros de France 2030 pour un programme de recherche sur le maintien dans l'autonomie. Un nouvel appel à projets de 19 millions d'euros est lancé sur l'analyse de l'expérience de l'autonomisation et la réception et les usages de l'innovation. L'Institut pour la recherche en santé publique (IReSP) pilote le Programme Autonomie financé à hauteur de 4 millions d'euros par la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA). Enfin, la stratégie de recherche « Autisme et neurodéveloppement » est lancée, avec un groupement d'intérêt scientifique, des chefs de clinique, un living & learning lab et des financements associés. Retrait : des mesures supplémentaires ne sont pas nécessaires. »*

12. Financer la transformation des ESAT

1^{ère} lecture à l'Assemblée Nationale: amendement déposé par 3 députés en commissions des finances et des affaires sociales ([LIOT](#), [LR](#) et [LR](#)) et par 8 députés en séance ([LIOT](#), [LIOT](#), [LR](#), [LR](#), [LR](#), [LR](#), [SOC](#) et [RN](#)).

- ⇒ Les amendements n'ont **pas été examinés** en commissions (car les députés n'étaient pas présents pour les défendre), ni en séance publique (car utilisation du 49-3 en amont de l'examen de cette mission budgétaire).

1^{ère} lecture au Sénat: amendement déposé par 2 Sénatrices ([RDSE](#) et [SER](#)).

- ⇒ **Rejetés**. Réponse de Geneviève Darrieussecq: « *le Fatesat dépend des crédits du plan de relance. Les projets sont en cours d'arbitrage par les ARS, et la contractualisation se fera d'ici au premier semestre 2023. Je vous propose*

d'évaluer la consommation des fonds avant toute chose. Le Fatesat favorisera la rénovation de l'outil de production. »

13. Evaluer le fonds d'accompagnement de la transformation des établissements et services d'aide par le travail (FATESAT)

1^{ère} lecture à l'Assemblée Nationale: amendement déposé par 3 députés en commissions des finances et des affaires sociales ([LIOT](#), [LR](#), [LR](#) et [LR](#)) et par 8 députés en séance ([LIOT](#), [LIOT](#), [LR](#), [LR](#), [LR](#), [LR](#), [LR](#) et [RN](#)).

- ⇒ **Rejetés** en commission (car plutôt un amendement d'appel pour la séance).
- ⇒ **Pas examinés** en séance (utilisation du 49-3 en amont de l'examen de cette mission budgétaire).

1^{ère} lecture au Sénat: amendement déposé par 1 Sénateur ([RDSE](#)).

- ⇒ **Rejeté** (cf. réponse supra).

III. Perspectives

Les Députés et Sénateurs ayant repris nos amendements ([cf. annexes](#)) doivent être alimentés en fonction de l'actualité et/ou de nos prises de position: ce sont des alliés pour engager des débats au Parlement, mais aussi inciter le Gouvernement à prendre des positions.

Le Gouvernement renvoie encore à **la CNH** sur le sujet de l'école et de l'université inclusive: il faudra porter nos propositions dans le cadre des GT préparatoires. Celles-ci seront à préciser/étoffer à la suite de la CNH (demande d'une loi de finances rectificative), mais aussi dans le cadre des **discussions avec la DGS/DGCS** au printemps prochain (préparation du budget 2024).

Sujets à suivre:

- La mise en œuvre de la déconjugalisation de l'AAH
- L'évaluation de l'utilisation des crédits du FATESAT
- La répartition des crédits supplémentaires alloués aux départements au titre du Ségur et de la conférence des métiers de février 2022.

Annexe n°1 : les Députés ayant déposé des amendements (premiers signataires seulement)

Auvergne-Rhône-Alpes

- Vincent Descoeur (Cantal, LR)
- Isabelle Valentin (Haute-Loire, LR)
- *Idir Boumertit (Rhône, LFI) – amendement sur les AESH*
- *Alexandre Portier (Rhône, LR) – amendement sur les AESH*
- Lisette Pollet (Drôme, RN)
- Emmanuelle Anthoine (Drôme, LR)
- Jérôme Buisson (Ain, RN)
- Emilie Bonnivard (Savoie, LR)
- Christelle Petex-Levet (Haute-Savoie, LR)
- Fabrice Brun (Ardèche, LR)

Bourgogne-Franche-Comté

- Marie-Christine Dalloz (Jura, LR)
- Géraldine Grangier (Doubs, RN)
- Josiane Corneloup (Saône-et-Loire, LR)

Bretagne

- Jean-Luc Bourgeaux (Ille-et-Vilaine, LR)

Centre-Val de Loire

- Nicolas Sansu (Cher, GDR)

Corse

- Paul-André Colombani (Corse-du-Sud, LIOT)

Grand Est

- Stéphane Viry (Vosges, LR)
- Anne-Sophie Frigout (Marne, RN)
- *Angélique Ranc (Aube, RN) – amendement sur les AESH*
- *Vincent Seitlinger (Moselle, LR) – amendement sur les AESH*
- *Isabelle Rauch (Moselle, Horizons) – amendement sur les AESH*
- Laurence Robert-Dehault (Haute-Marne, RN)
- Thibault Bazin (Meurthe-et-Moselle, LR)

Hauts-de-France

- Béatrice Descamps (Nord, LIOT)
- Guy Bricout (Nord, LIOT)
- Philippe Ballard (Oise, RN)
- José Beaurain (Oise, RN)
- *Julien Dive (Aisne, LR) – amendement sur les AESH*

Île-de-France

- Sabrina Sebaihi (Hauts-de-Seine, ECOLO)
- Francesca Pasquini (Hauts-de-Seine, ECOLO)
- Stéphane Peu (Seine-Saint-Denis, GDR)
- Fatiha Kelouha Hachi (Seine-Saint-Denis, SOC)
- *Jérôme Legavre (Seine-Saint-Denis, LFI) – amendement sur les AESH*
- *Paul Vannier (Val d'Oise, LFI) – amendement sur les AESH*
- *Estelle Folest (Val d'Oise, DEM) – amendement sur les AESH*
- *Mathieu Lefèvre (Val de Marne, Renaissance) – amendement sur les AESH*

Normandie

- Véronique Louwagie (Orne, LR)
- *Sébastien Jumel (Seine-Maritime, GDR) – amendement sur les AESH*

Nouvelle-Aquitaine

- Olivier Falorni (Charente-Maritime, DEM)
- *Joël Aviragnet (Haute-Garonne, SOC) – amendement sur les AESH*

Occitanie

- Sophie Blanc (Pyrénées-Orientales, RN)
- Michèle Martinez (Pyrénées-Orientales, RN)

Pays de la Loire

- *Stella Dupont (Maine-et-Loire, Renaissance) – amendement sur les AESH*

Provence-Alpes-Côte d'Azur

- Laure Lavalette (Var, RN)
- Alexandra Martin (Alpes-Maritimes, LR)
- Pierre Dharréville (Bouches-du-Rhône, GDR)

Outre-Mer

- Elie Califer (Guadeloupe, SOC)

Annexe n°2 : les Sénateurs ayant déposé des amendements (premiers signataires seulement)

Auvergne-Rhône-Alpes

- Marie-Pierre Monier (Drôme, SER)
- Thomas Dossus (Rhône, ECOLO) – *amendements sur les AESH*

Bourgogne-Franche-Comté

Bretagne

- Annie Le Houerou (Côtes d'Armor, SER)

Centre-Val de Loire

Corse

Grand Est

- André Reichardt (Bas-Rhin, LR) – *amendement sur les AESH*

Hauts-de-France

- Jean-Pierre Corbisez (Pas-de-Calais, RDSE)
- Olivier Paccaud (Oise, LR)
- Laurent Somon (Somme, LR) – *amendement sur les AESH*

Île-de-France

Normandie

- Céline Brulin (Seine-Maritime, CRCE) – *amendements sur les AESH*

Nouvelle-Aquitaine

- Monique Lubin (Landes, SER)
- Nathalie Delattre (Gironde, RDSE)
- Daniel Chasseing (Corrèze, Les Indépendants)
- Philippe Mouiller (Deux-Sèvres, LR)

Occitanie

- Maryse Carrère (Hautes-Pyrénées, RDSE)

Pays de la Loire

- Annick Billon (Vendée, UC) – *amendement sur les AESH*

Provence-Alpes-Côte d'Azur

Outre-Mer

Français établis hors de France